De l'Estrie à la Mauricie

Radio-Canada

Publié le 19 décembre 2007

L'administration du maire Jean Perrault a annoncé lundi soir que les déchets des résidents de Sherbrooke seront acheminés à Saint-Étienne-des-Grès durant les cinq prochaines années.

Les déchets de la ville de Sherbrooke seront enfouis au site de Saint-Étienne-des-Grès, en Mauricie, jusqu'en 2013. Près de 35 000 tonnes de déchets supplémentaires seront donc acheminées chaque année à ce site.

Cette décision des élus sherbrookois s'explique par la fermeture du dépotoir de la ville en avril prochain.

Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, indique que le site de Saint-Étienne-des-Grès, qui se trouve à 160 km de Sherbrooke, représentait l'option la moins coûteuse.

Pour atténuer l'impact des gaz à effet de serre qui seront produits par le transport des déchets, l'administration du maire Perrault s'est engagée à planter 800 arbres par année.

Selon la Ville de Sherbrooke, plus de 35 \$ seront versés à la Régie des matières résiduelles de la Mauricie pour chaque tonne de déchets traitée. La Ville affirme toutefois qu'il s'agit d'une solution temporaire et qu'elle cherche déjà une façon de traiter localement ses déchets.

La Tribune (Sherbrooke, Qc) Opinions, jeudi 20 décembre 2007 449 words, p. 14

Le mauvais exemple

Dufresne, Denis

A près deux jours de péripéties, la confirmation que la Ville de Sherbrooke pourra acheminer ses déchets à Saint-Étienne-des-Grès est évidemment une bonne nouvelle pour les élus.

Mais elle n'en constitue pas moins une aberration sur le plan environnemental et social.

En vertu d'un contrat de cinq avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, 35 000 tonnes de déchets domestiques et municipaux devront parcourir 160 kilomètres avant d'arriver à destination.

Selon une évaluation de l'administration municipale, le transport par camion d'une telle quantité de déchets générera 650 tonnes de gaz à effet de serre (GES

par année.

Afin de se donner bonne conscience et de compenser les émissions de dioxyde de carbone (CO2), la Ville prévoit planter 4000 arbres sur son territoire au cours des cinq prochaines années.

Le geste est positif.

Mais les Sherbrookois préféreraient sans doute des actions plus concrètes et des engagements ciblés de la part de la Ville pour réduire ses émissions de GES et développer des énergies alternatives.

Avec un tel comportement, pas étonnant que les Québécois et les Canadiens ne parviennent pas à réduire leurs émissions de GES et sont parmi les derniers de classe lors des forums internationaux sur les changements climatiques!

Sherbrooke n'a évidemment d'autre choix que d'expédier ses déchets à l'extérieur puisque la Conférence régionale des élus de l'Estrie ne pourra se doter d'infrastructures régionales avant 2012 ou 2013.

La Régie devait pourtant identifier avant 2008 les objectifs et les installations à mettre en place pour éliminer l'ensemble des matières résiduelles.

D'autre part, le lieu d'enfouissement municipal de Sherbrooke arrivera à capacité le 1er avril prochain. De plus, il ne répondrait pas aux normes gouvernementales de 2009.

Résultat: Sherbrooke doit vivre avec les conséquences de son imprévoyance et le bon vouloir des propriétaires de lieux d'enfouissement.

Encore heureux que la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie soit revenue sur sa décision...

Au-delà de ces considérations administratives, subsiste un autre problème: le faible taux de récupération chez les citoyens, tout comme dans les industries, commerces et institutions.

À Sherbrooke comme ailleurs dans la province, moins de la moitié de l'objectif de valorisation de 65 pour cent, fixé par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, est atteint.

Le maire Jean Perrault insiste auprès des citoyens sur l'importance de la réduction à la source, du recyclage et du compostage pour diminuer les coûts d'enfouissement.

Il a bien raison.

Mais son administration n'a guère donné le bon exemple en refusant notamment de réduire les volumes de déchets du secteur privé qu'elle recevait à son lieu d'enfouissement.

M. Perrault a déjà motivé cette décision par la volonté de la Ville de continuer à toucher deux millions \$ de revenus par année.

Le contraire lui aurait permis de poursuivre l'exploitation de son lieu d'enfouissement jusqu'à la fin de 2008, au bénéfice des citoyens de Sherbrooke.

De plus, la Ville aurait ainsi prêché par l'exemple.

Ainsi, pendant que l'on demandait aux citoyens de réduire à la source et de recycler les matières résiduelles, la Ville faisait exactement le contraire avec ses clients privés!

Devant un tel manque de leadership, faut-il s'étonner de l'explosion des coûts pour la gestion des matières résiduelles et de l'imposition à compter de 2008 d'une nouvelle taxe foncière?

Les citoyens accepteraient sans doute mieux une telle taxe si la Ville agissait de façon plus rationnelle.

Il est certes impératif que la Ville incite les citoyens à faire plus d'efforts pour réduire, recycler et composter, quitte à procéder par réglementation.

Mais pour cela, elle doit d'abord donner le bon exemple.

La Tribune (Sherbrooke, Qc) Opinions, jeudi 26 juin 2008 381 words, p. 12

Incohérent et injustifiable

Dufresne, Denis

Jamais vos pelures de bananes, de pommes de terre et de carottes n'auront parcouru autant de kilomètres!

Au moment où le réchauffement climatique est la priorité planétaire, la recommandation du comité exécutif de la Ville de Sherbrooke en vue d'acheminer à Saint-Étienne-des-Grès, en Mauricie, 15 000 tonnes de matières putrescibles par année est loin d'être un coup de génie.

Bien qu'elle puisse se justifier au plan économique, selon ce que soutient l'administration municipale, envoyer ses matières résiduelles à 160 kilomètres d'ici constitue un non-sens au plan environnemental.

Ce n'est malheureusement pas nouveau que des gouvernements, municipalités et entreprises invoquent des arguments économiques pour justifier l'absence de gestes ou de dépenses en faveur de l'environnement.

Le gouvernement Harper en a donné un exemple éloquent en soutenant que le respect des engagements d'Ottawa envers le Protocole Kyoto mettrait à mal l'économie canadienne.

Bien sûr, les élus sherbrookois auront le dernier mot avant que Sherbrooke signe un contrat avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, un organisme sans but lucratif, déjà sous contrat avec la Ville pour les déchets.

Faut-il rappeler que l'administration municipale avait décidé en décembre dernier d'envoyer 35 000 tonnes de déchets par année, pendant cinq ans, au lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès, faute d'alternative régionale à la fermeture de son propre site?

Le maire Jean Perrault avait alors insisté auprès des citoyens sur l'importance de la réduction à la source, du recyclage et du compostage afin de diminuer les quantités de matières devant être transportées et enfouies.

Six mois plus tard, le cas des matières putrescibles n'en est donc que plus choquant.

La Ville demande aux citoyens de faire un effort en faveur du compostage, mais décide d'envoyer les matières à 160 kilomètres de Sherbrooke, à un coût qui serait même supérieur à celui que la Régie demande pour les déchets!

Ce geste est en contradiction avec la notion voulant que le compostage permette de réduire les émissions de gaz à effet de serre, puisque l'enfouissement génère des GES comme le méthane... tout comme le transport par camion!

Et tout comme en décembre dernier, le maire Jean Perrault tente de dorer la pilule en évoquant la plantation d'arbres pour compenser l'émission de GES.

Arbres ou pas, les citoyens se demandent comment il se fait que l'administration municipale ne puisse mieux planifier les tenants et aboutissants de la gestion des matières résiduelles.

Et l'achat local? Outre la question du développement durable, il est difficile de croire qu'aucune entreprise de la région n'ait pu faire une offre acceptable pour Sherbrooke.

Il est tout aussi étonnant de voir que le lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès puisse offrir des tarifs moins élevés qu'ici, même s'il faut transporter les matières sur 160 kilomètres!

Rien n'est encore décidé à l'Hôtel de Ville de Sherbrooke.

Mais, au strict plan éthique et environnemental, envoyer ses matières résiduelles dans une autre région est injustifiable et équivaut à faire le contraire de ce que l'on demande aux citoyens.

Cela contredit même l'esprit de la politique de gestion des matières résiduelles du Québec.

Tant qu'à y être, pourquoi ne pas tout foutre à la poubelle?

Précision

Une précision s'impose dans l'éditorial publié jeudi sous la plume de Denis Dufresne. Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, n'a aucunement évoqué la plantation d'arbres pour compenser les émissions de GES advenant le transport des matières compostables de Sherbrooke vers la Mauricie. Il l'avait fait en décembre dernier, lorsque la Ville avait signé un contrat pour l'envoi des déchets en Mauricie.

Sherbrooke gardera ses déchets

PAULE VERMOT-DESROCHES
Le Nouvelliste

La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie négocie présentement avec la Ville de Sherbrooke afin de mettre fin à l'entente qui lie les deux organismes concernant l'enfouissement de 35 000 tonnes de déchets annuellement en provenance de l'Estrie.

C'est que la Ville de Sherbrooke a conclu une entente afin de devenir copropriétaire d'un lieu d'enfouissement technique à Bury, lui permettant ainsi le contrôle sur la gestion de l'enfouissement de ses déchets.

On se souviendra que la conclusion de l'entente entre Sherbrooke et la RGMRM avait fait couler beaucoup d'encre en décembre 2007.

La Régie avait refusé de recevoir les déchets de Sherbrooke et de Gatineau, car elle craignait de surpasser sa capacité maximale d'enfouissement.

Le hic, c'est que Sherbrooke avait, à la lumière de discussions positives avec la Régie, adopté un règlement autorisant l'envoi de ses déchets en Mauricie. La Ville avait alors mandaté ses avocats pour étudier le dossier. Le lendemain, la Régie faisait volte-face dans le cas de Sherbrooke pour autoriser l'entente.

Or, avec les nouvelles dispositions dont bénéficie maintenant Sherbrooke pour l'enfouissement de ses déchets, la Ville souhaiterait bien pouvoir mettre un terme à cette entente.

«Nous sommes en négociations depuis le printemps pour voir comment ça se fera. Ce qui est sûr, c'est qu'ils ne renouvelleront pas leur entente. Mais nous tentons aussi de trouver des solutions pour qu'ils puissent se retirer de manière progressive», explique Pierre Bouchard, président de la RGMRM.

Évidemment, le retrait de Sherbrooke signifiera une baisse de revenus pour la Régie. C'est pourquoi cette dernière espère profiter d'un possible retrait graduel pour négocier des ententes avec d'autres clients ou d'autres municipalités et ainsi compenser pour les pertes financières liées au retrait de Sherbrooke.

«Tout cela fait l'objet de discussions en ce moment. Rien n'est encore bien attaché, mais nous sommes confiants que tout se déroulera bien et que nous pourrons négocier d'autres ententes pour compenser», signale M. Bouchard.